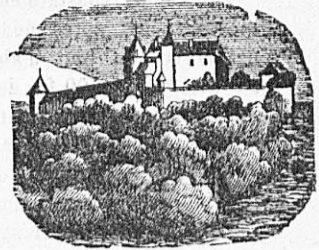




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS **JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Suisse. . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois, » 2 50
 Étranger . 1 an, » 9 —
 . . . 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2²⁸ 5¹⁵ 8⁵⁰ ← Bulle, arr. 8⁵⁸ 10⁰⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasestein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 17 novembre 1903.

Le Rachat du Jura-Simplon.

Les actionnaires du Jura-Simplon viennent de recevoir le rapport que leur adresse la commission de liquidation en vue de l'assemblée générale du 20 novembre. Après un court aperçu historique des pourparlers qui ont abouti à la conclusion de la convention de rachat, la commission expose de quelle façon a été calculée l'indemnité de 104 millions — somme à laquelle s'ajoutent les intérêts 3 1/2 % courus depuis le 1^{er} janvier 1903. Nous résumons ci-dessous cet exposé en arrondissant les chiffres :

Actif.	
Capital de construction (y compris la valeur des travaux non achetés)	313 millions
Approvisionnements	7 »
Dépenses pour le percement du Simplon	41 »
Fonds disponibles	35 »
Total, Fr.	396 millions
Passif.	
Emprunts (emprunts consolidés moins bonification pour emprunts à faible taux)	253 millions
Devis courants et subventions remboursables	15 »
Dépenses pour remise du réseau en parfait état, déficit de la caisse de secours, différence entre les créances et les dettes litigieuses	24 »
Total, Fr.	292 millions

Le compte est établi sur la base du bilan au 31 décembre 1902. Il n'y a pas lieu de tenir compte des quatre premiers mois de 1903, « le boni de cette période dit le rapport, étant plus que compensé par l'intérêt 3 1/2 % que paie la Confédération ». De même on n'a pas fait figurer

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 9

Chez le Docteur

Nouvelle, par G. DUCÉUR.

— Alors, vous me permettrez de vous offrir à mon tour une dernière bouteille, dit l'aubergiste. Docteur, vous avez goûté mon johannesberg, il y a une quinzaine de jours ? Quelle est votre opinion ?

— Oui, ça pourrait aller.

Et ils vidèrent encore la dernière bouteille, lentement, comme cela se pratique pour une liqueur fine. Puis, après avoir payé leur écot, dont le chiffre était fort modéré, les deux soupeurs prirent congé de leur hôte et rentrèrent en ville.

III

La montagne est radieuse. Des coulées de lumière glissent abondamment sur les pentes du Chasseral et du Sonnenberg et inondent le Val de St-Imier, dont les habitants peuvent compter, jusqu'ici, parmi les plus heureux de notre cher pays. L'œil n'aperçoit que l'azur du ciel, où il n'y a pas le moindre nuage, et le vert des forêts et des pâturages qui piquent les façades blanches des nombreuses formes disséminées sur les flancs des deux chaînes jurassiennes. Seule la Combe Grède, toujours farouche dans

dans ce compte les subventions non encore versées au Simplon, cette part, qui représente 59,2 % du total, revenant aux subventionnants.

La commission fait suivre cet exposé des considérations suivantes :

En vous soumettant le résultat de nos négociations, nous ne prétendons pas vous proposer la conclusion d'un brillant marché ; mais si vos représentants n'ont pas une solution plus avantageuse à nous offrir, ils peuvent se rendre le témoignage de n'avoir omis aucun argument, de n'avoir négligé aucun effort en faveur des intérêts qui leur étaient confiés. Toutes leurs instances pour obtenir des conditions plus favorables ont été inutiles.

En présence de la détermination irrévocable du Conseil fédéral, une seule question se posait : faut-il accepter l'arrangement proposé ou bien abandonner aux tribunaux le soin de fixer la somme des moins-values, ainsi que la situation de la caisse de secours, et procéder nous-mêmes à la liquidation des éléments actifs et passifs qu'un rachat non amiable laisserait en nos mains ?

Après avoir mûrement approfondi la question et envisagé les grosses inconnues que recélait le problème, nous avons dû nous dire, et cela sans hésitation, que l'arrangement qui nous était offert valait encore mieux pour la Compagnie que la perspective d'une liquidation complète, renvoyée après l'achèvement du Simplon, avec ses longueurs, ses chômages de capitaux et les aléas de ses procès.

Au reste, la seule catégorie d'actions intéressées, en réalité, à une augmentation du prix de rachat, celle des actions de subvention, en a jugé de même. Tout excédent au-delà des 104 millions aurait dû, en effet, d'après les statuts, revenir aux actions de subvention jusqu'à concurrence des

son silence de pierre, rompt violemment l'uniformité de la teinte. Il est vrai que, aux arbres poussés dans les terrains secs, on remarque déjà de larges taches de cuivre, feuilles jaunies qui vous annoncent l'approche de l'automne et de l'hiver : alors toutes ces frondaisons, qui font la joie du regard vont disparaître et mourir sur un suaire de neige et de glace. Ainsi le cœur de l'homme s'éteint un jour, frappé par les années, ou la maladie, ou bien encore par les douleurs morales de cette vie.

Paul Sandoz, en costume de touriste, vient de quitter la jolie maisonnette qu'il s'est fait construire sur sa propriété, au flanc du Chasseral. Depuis son dernier voyage à Bienne, il semble qu'un changement se soit opéré dans toute sa personne. Il est tantôt joyeux et tantôt triste, selon les pensées qui le dominent. Les beautés de la nature, le mouvement des êtres qui peuplent la montagne, la vie des plantes et des infiniment petits n'ont plus pour lui le même attrait. On dirait que son esprit est ailleurs. Et, pourtant, aucun événement grave n'est venu interrompre l'heureux cours de son existence.

En passant près de la ferme, il ajoute un bonjour amical à Jean Jost, un brave paysan allemand, qui n'a certes pas à se plaindre de son propriétaire. S'il arrive une mauvaise année, par la pluie ou par la sécheresse, qu'un cyclone ou une trombe ravage ses récoltes, ou bien encore qu'une épidémie décime son bétail, l'avocat Sandoz, sans se faire prier, se montre d'une générosité grave. Aussi

8,195,896 fr. qu'elles ont versés. Le sort des actions privilégiées et ordinaires n'en aurait pas été modifié d'un iota, pas plus que celui des Bons de jouissance. Eh bien ! les porteurs d'actions de subvention ont adhéré, en principe, à l'unanimité, à l'arrangement que nous vous proposons. Cette adhésion nous dispense d'insister plus longtemps sur la question.

On connaît au reste les conditions du contrat. Le rapport se borne à ce bref commentaire :

1. A teneur de l'article premier, dernier alinéa, la Compagnie conserve exclusivement à sa charge les risques des procès qui pourraient lui être intentés par les porteurs de bons de jouissance. Il ne pouvait en être autrement. Les prétentions des porteurs de bons de jouissance sont, à notre avis, dénuées de fondement. Ces titres reçoivent, par notre projet, plus que ne leur aurait procuré une liquidation strictement conforme aux statuts, puisque dans cette dernière éventualité ils s'en seraient allés les mains vides. En fixant l'indemnité de rachat, nous n'avons donc dû tenir compte, au passif, des revendications des bons. La Confédération n'ayant ainsi rien reçu pour régler les bons, doit être déchargée de toute obligation à leur égard pour le cas où, contre attente, ils ne seraient pas complètement déboutés de leurs prétentions.

2. Les frais de liquidation sont à notre charge. Vis-à-vis des autres compagnies rachetées, la Confédération s'est engagée à les payer. Elle a refusé d'assumer cette obligation à notre égard en faisant valoir que la liquidation des autres compagnies n'avait pas entraîné de dépenses appréciables, tandis que celle du Jura-Simplon, nécessairement plus longue et plus compliquée, vu les procès dont notre compagnie est menacée, pouvait coûter des sommes considérables.

est-il aimé très sincèrement par toute la famille du fermier qui se jetterait au feu pour lui épargner la moindre peine.

— On aura le beau temps, aujourd'hui ? dit Paul, tout en continuant son chemin.

— Oh ! pour ça, oui ! Et vous allez ainsi en promenade, monsieur Sandoz ?

— Vous l'avez deviné.

— Comme je descends ce matin dans la vallée, puis-je vous faire l'une ou l'autre commission ?

— Non, merci ! Demain, je reviens par St-Imier, ayant l'intention de coucher ce soir à Bienne.

— Dans ce cas, bon voyage !

— Merci, encore une fois, et adieu.

Ce domaine des Roches, qu'il avait acheté pour un morceau de pain, à une liquidation judiciaire, appartenait jadis à un homme célèbre dans l'histoire du Jura, au temps de la grande Révolution. Maintenant, pour rien au monde, Paul Sandoz n'aurait voulu s'en dessaisir, tant il avait de joie à y venir chaque année passer quelques semaines. C'est que le site est aussi admirable et l'un des plus intéressants de toute la contrée.

(A suivre.)

Première,
dentiste, à BULLE,
de 9 h. à 11 h. et l'après-
midi, le mardi et le mercredi
[402]



PREPARÉ
par
A. PANCHAUD
VEVEY
ANT POUR VEAUX
complet et bon marché rempla-
çant le lait naturel pour l'éle-
ver, porcelets, agneaux, etc. —
10 litres le litre.
DE 5. 10. 25 ET 50 KILOG.
Prix : 0,65 le kilo.
contrôle du Laboratoire Fédéral.
(H25144L)[769]
chez **Remy**, négociant ;
Stave Martin ;
Réme : A. Piolat, boul. ;
Mri Enderle, boulanger ;
A. Dafflon,
J. Blanc.

ND CHOIX
de jolis
aux catelles
autres genres
chez [893]
WEHNER
à l'Écu, BULLE.

s de Jacinthe
es et simples,
ue Vases pour
ver.
du Magasin
BIE BEC
BULLE Grand Rue

is tous qui
ussez,
essayez les [950]
NS PECTORAUX
Kaiser
ts et calmant la toux.
certificats non vidimés prou-
vent combien leur efficacité
est reconnue certaine contre
rhumes, catarrhes et engorge-
ment tout ce qui est offert pour
Paquets à 30 et 50 cent., en
GAVIN, pharm., à Bulle ; Ang.
à Bulle ; E. DAVID, pharm.,
WOLF, nég., à Sorens.

ORCHER
fort et robuste, qui a l'occa-
sion, cherche à entrer tout de
suite comme **premier por-**
celeur.
service militaire.
à disposition.
offres, sous chiffres H4308F,
publicité Haasestein et Vo-
gler.

ment à louer
maison neuve. [996]

ES FILLES
ge continuellement des
nes filles
rique de chocolat
[750]

che 15 novembre :
ASSÉE
ars d'une **bonne musique**
à
du Lion-d'Or
vrydt-Pont
bordiale. (H4391F)
MOULLET, propriétaire.
GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

Le rapport constate en terminant que l'indemnité de rachat, après déduction des frais de liquidation servira tout d'abord au remboursement au pair soit à 500 fr., des actions privilégiées ; au remboursement également au pair, soit à 200 fr., des actions ordinaires.

Le solde disponible devrait, aux termes des statuts, revenir aux actions de subvention ; mais celles-ci ont expressément renoncé à leurs droits sur ce solde et, pour faciliter un rachat amiable, en faveur des Bons de jouissance.

Voici enfin le texte de la résolution qui sera soumise aux actionnaires :

« L'Assemblée extraordinaire des actionnaires du Jura-Simplon, réunie à Berne le 20 novembre 1903, approuve le contrat du 23 octobre 1903 et charge la commission de liquidation de suivre à son exécution. »

CONFÉDÉRATION SUISSE

Dépenses militaires. — Un comité est en voie de constitution à Neuchâtel pour appuyer une initiative tendant à réduire à 20 millions par année le budget militaire fédéral. Les personnes qui font partie de ce comité se recrutent sans distinction d'opinion dans les différents partis politiques.

Nord-Est. — Le Syndicat de banques franco-suisse, pour la conversion des obligations 4 % du Nord-Est et du Central en obligations des chemins de fer fédéraux, a décidé samedi son option pour le reste de la somme totale de 150 millions prévue par le contrat. Le délai de conversion pour les obligations du N.-E. n'est pas encore désigné ; il s'éteindra probablement jusqu'au 28 novembre.

Tunnel du Simpton. — Le 20^e rapport trimestriel sur l'état des travaux du percement du Simpton vient de paraître.

Pendant le trimestre écoulé au 30 septembre dernier, 67 accidents sont survenus au côté nord dont 58 dans le tunnel et 9 à l'extérieur, et 111 sur le versant italien dont 90 dans le tunnel et 21 au dehors.

Il a été consigné pendant le même laps de temps, dans les bureaux de poste de Brigue et de Naters, par les ouvriers à destination d'Italie, 2292 mandats représentant 106.763 francs.

Saint-Gall. — *Fatale erreur.* — La semaine dernière, le batelier Krauer, de Schmerikon, qui logeait à l'hôtel du « Vaisseau », à Wesen, a été victime d'un terrible accident. Ayant eu à se lever, le malheureux, mal éveillé, prit la fenêtre très basse de sa chambre pour la porte et tomba dans la rue d'une hauteur de douze mètres. On le trouva au matin avec des côtes brisées et des fractures aux jambes. Transporté à l'infirmerie d'Uznach, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Vaud. — Dans sa séance de vendredi après midi, le Grand Conseil vaudois a adopté définitivement le budget qui a été arrêté comme suit : Recettes : 10,919,275 francs ; dépenses : 10,829,210 francs ; boni : 90,065 francs.

— *Cossonay.* — Samedi après midi, à 4 heures, un nommé Isidore Equey, charpentier, âgé de 32 ans, de Esmont (Fribourg), était occupé à des réparations sur le toit de l'Usine Aubert, Grenier et Cie, à Cossonay-Gare. A un certain moment, il est venu en contact avec la conduite électrique à haute tension et a été foudroyé. La mort a été instantanée.

— *Perdu dans les neiges.* — Deux jeunes Allemands en pension au château de Lucens, étaient partis vendredi, 5 novembre, pour faire l'ascension des Rochers-de-Naye. Les chemins étaient mauvais, la neige fraîchement tombée. Craignant le danger et la nuit qui approchait, le plus jeune rebrousse chemin. L'autre, un charmant jeune homme de 26 ans, continua sa route. On ne l'a plus revu.

Quatre équipes de sauveteurs, pris parmi ses maîtres et camarades, se sont lancés à sa recherche et n'ont pu relever jusqu'ici que des indices vagues.

Le disparu se nomme Adolphe Weil, de Cassel. Voici son signalement : taille élancée, visage rond, moustaches blondes, cheveux tirant sur le brun, yeux vifs et brillants.

D'après les journaux de Moudon, le jeune Weil et son ami, nommé Klein, avaient entrepris leur expédition à l'insu du chef de leur institut.

Une épaisse couche de neige recouvre actuellement l'étroit sentier qui mène à la cime. Les jeunes gens, semblent-ils, prirent trop à droite, s'égarèrent et se virent acculés au pied d'un rocher abrupt et inaccessible. M. Klein, découragé, s'arrêta et refusa de poursuivre une si folle escapade.

On a retrouvé dimanche matin, un peu au-dessus du chalet de Sautaudoz, près de l'hôtel de de Naye, le corps du jeune Rodolphe Weil. Le malheureux aura sans doute glissé dans la partie la plus difficile du sentier des R-courbes. La justice de paix a procédé à la levée du cadavre qui a été transporté à la morgue du cimetière de Veytaux. C'est à M. Joseph Cuénoud, tenancier de la buvette de Sautaudoz, qu'on doit la découverte du cadavre.

ÉTRANGER

France. — La Chambre a adopté, par 360 voix contre 203, un projet de résolution de M. Georges Berry tendant à nommer une commission d'enquête pour rechercher les complicités politiques dans l'affaire Humbert.

République de Panama. — *Le fait accompli.* — Le président Roosevelt a reçu vendredi matin M. Bunau-Varille en qualité de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la république de Panama.

Le gouvernement américain prend ses mesures pour envoyer des troupes à Panama, si cela devenait nécessaire.

La canonnière colombienne *Bogota*, qui était partie avec des troupes pour opérer contre Panama, a reçu contre-ordre.

Le gouverneur de Panama a déclaré qu'il ferait arrêter le commissaire colombien à son arrivée, à moins qu'il ne reconnaisse la république.

Le nouvel Etat libre de Panama est environ trois fois plus grand que la Suisse et ne compte que 300,000 habitants. La population nègre domine, avec d'extraordinaires mélanges de sang indien et européen. On retrouve dans cette population les mêmes traits de caractère que dans les républiques nègres d'Haïti et de St-Domingue, une vanité puérile et insensée.

Son Parlement — car Panama en avait un comme Etat de la Confédération de Colombie — était presque uniquement composé de nègres et de mulâtres. L'armée ne se recrute que dans les hommes de couleur, du noir le plus foncé au brun le plus pâle.

L'Etat compte deux villes : Panama et Colon, un certain nombre de villages de nègres et des campements d'Indiens misérables. En dehors de la région située à proximité immédiate du canal, le pays est moins exploré que n'importe quel territoire d'Afrique situé à une égale distance de la mer. Le terrain est montagneux et peu cultivé. Cependant les régions au nord et au sud de Panama étaient, avant la découverte de l'Amérique, les plus florissantes et les plus civilisées. Les superbes découvertes au siècle dernier témoignent encore de l'ancienne splendeur des nations conquises et détruites par l'Espagne.

La Colombie n'a pas encore atteint le degré de développement du Chili et de l'Argentine. Les jésuites y dominent et leur influence y a produit des fruits détestables. Toutefois, malgré la faiblesse de

son armée qui ne compte que 8000 hommes, on ne doute pas que la Colombie ne fût venue à bout des séparatistes de Panama sans l'appui que leur ont prêté les Etats-Unis.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil.

Séance de vendredi, 13 novembre.

Reprise de la discussion du budget. Débats intéressants au sujet de la *Section III, Agriculture.*

L'école d'agriculture de Grangeneuve-Hauterive a subi des modifications importantes dans son organisation.

La discussion du chapitre des *Finances* a donné lieu à un échange de paroles aigres-douces et a fait ressortir les défauts de notre bureaucratie cantonale.

En effet M. Reichlen se fait l'écho de plaintes relatives aux lenteurs dans l'expédition des affaires qui naissent de l'encombrement du bureau de l'impôt.

M. Ant. Morard réclame une réorganisation fondamentale du système de perception des impôts. Les Commissions de districts aussi bien que celles des péréquateurs fonctionnent sans connaissance suffisante de faits ; la Commission cantonale est d'une lenteur déplorable.

Il faut arriver à une décentralisation. Le chef du bureau de l'impôt est dans l'impossibilité matérielle de faire face à la tâche. Les Commissions de districts doivent être constituées sur des bases plus rationnelles.

M. Théraulaz, directeur des finances : L'organisation de la perception de l'impôt est ardue en elle-même ; mais l'obstacle principal vient de la résistance du contribuable. Notre système n'est pas parfait. On sait qu'il est aussi ancien que la loi d'impôt elle-même. La refonte suggérée n'est pas aisée. En somme, les recours de la catégorie : fortunes sont peu nombreux et vont diminuant. Dans la catégorie : commerce et industrie, il y a annuellement 70 à 80 recours. Ce nombre est modique. Le point de départ de notre système, c'est le Conseil communal, qui établit la quote. C'est de là que proviennent en très grande partie les erreurs dont on se plaint. Il y a parfois aussi de la faute du contribuable, qui ne veille pas assez ponctuellement à ses intérêts et néglige les formalités nécessaires pour la dispense légitime de l'impôt.

La Direction des finances ne demande pas mieux, si un remède aux imperfections réelles du système est possible, de l'éprouver. La situation que lui font les récriminations des contribuables n'est pas enviable. Mais il ne faut pas exagérer l'état de choses : un seul contribuable qui se plaint fait beaucoup de bruit et on est porté à de fâcheuses généralisations. Le personnel du bureau de l'impôt est tout à sa tâche et s'en acquitte consciencieusement.

Preennent encore la parole : M. Louis Morard, qui recommande la déduction d'office à l'impôt de toutes les dettes, sans exception pour les créances de la Banque de l'Etat et de la Caisse hypothécaire ; M. Théraulaz, qui s'explique sur le fonctionnement des Commissions d'impôts.

Séance du samedi, 14 novembre.

Le président transmet au Grand Conseil l'invitation du Comité de l'Academia à assister aux cours d'ouverture des cours universitaires.

Reprise de la discussion du Budget.

Section II, ponts et chaussées, 324,800 fr.

Le rapporteur de la Commission d'économie publique relève l'augmentation de dépenses de 27,000 francs sur cette section. La Commission approuve l'augmentation du salaire des cantonniers (10,000 francs).

L'acquisition d'un rouleau compresseur est demandée par plusieurs orateurs ; coût approximatif

tif 15 à 18 blics étudiés

De nombreux des bâtime de Pérolier

A la section par M. le des crédits tenach dé

à une résolu tion d'un h

historiques la fondatio de rapiéça

tions. Les surtout r aménagés.

Qu'on leur sée, un bâ

Diverses Genoud L

Finalm à 6000 fr.

de la remi ment des employée

dje pour l'autre pa en vue d'u

Bibliothèq Le rest sections s

Le proj dans son

On don comptes d l'incendie

M. Lou qu'en 190 cendie a e

la moyen 1 fr. 59 %

comptes e d'hydrant

des

Dim

Soir

réservé

1035]

T

Madame avise son l féré son d Remy, con

A la n une cha

Dim

à l'a

de la Invitation 1036]

France tres de mages fr rie égale S'adre journal.

compte que 8000 hommes, on Colombie ne fût venue à bout Panama sans l'appui que leur Unis.

DE FRIBOURG

nd Conseil.

endredi, 13 novembre.

ussion du budget. Débats in- de la *Section III, Agriculture.* ture de Grangeneuve-Haute- fications importantes dans son

hapitre des *Finances* a donné e paroles aigres-douces et a ctuosités de notre bureaucra-

en se fait l'écho de plaintes s dans l'expédition des affai- encombrement du bureau de

réclame une réorganisation stème de perception des im- ns de districts aussi bien que ars fonctionnent sans connais- faits; la Commission canton- r déplorable.

ne décentralisation. Le chef est dans l'impossibilité ma- à la tâche. Les Commissions re constituées sur des bases

cteur des finances: L'orga- tion de l'impôt: est ardue en obstacle principal vient de la ouable. Notre système n'est qu'il est aussi ancien que la. La refonte suggérée n'est les recours de la catégorie: mbreux et vont diminuant. mmerce et industrie, il y a recours. Ce nombre est mo- part de notre système, c'est , qui établit la quote. C'est c en très grande partie les er- nt. Il y a parfois aussi de la qui ne veille pas assez pon- ts et néglige les formalités dispense légitime de l'impôt.

ances ne demande pas mieux, rfections réelles du système rouver. La situation que loi- s des contribuables n'est pas faut pas exagérer l'état de tribuable qui se plaint fait on est porté à de fâcheuses rsonnel du bureau de l'im- a et s'en acquitte conscien-

a parole: M. Louis Morard, duction d'office à l'impôt de at et de la Caisse hypothé- qui s'explique sur le fonction- ons d'impôts.

endredi, 14 novembre.

net au Grand Conseil l'invi- 'Academia à assister au com- cours universitaires.

ession du Budget. chausées, 324,800 fr. a Commission d'économie pu- tation de dépenses de 27,000 n. La Commission approuve laire des cantonniers (10,000

rouleau compresseur est de- orateurs; coût approxima-

tif 15 à 18,000 fr.; la direction de travaux pu- blics étudiera la question.

De nombreux crédits sont votés pour l'entretien des bâtiments de l'Etat, la construction du pont de Péroilles, entretien des routes, etc.

A la section VI, après les explications fournies par M. le directeur des travaux publics au sujet des crédits pour le Musée et les Archives, M. Montnach déplore que l'on ne soit pas encore arrivé à une résolution en ce qui concerne la construction d'un bâtiment destiné à réunir nos collections historiques et artistiques. Qui n'a-t-on jadis affecté la fondation Marcello à un pareil projet? Assez de rapiécages; ayons le courage des grandes solutions. Les Archives et la Bibliothèque cantonale surtout réclament des locaux rationnellement aménagés. L'état de choses actuel est intolérable. Qu'on leur construise, en même temps qu'au Musée, un bâtiment unique.

Diverses propositions sont émises par MM. Bise, Genoud Léon, Reynolds.

Finalement, on se met d'accord sur la réduction à 6000 fr. de la rubrique relative à l'aménagement de la remise de la Chancellerie pour l'agrandissement des archives. Une partie de la somme sera employée aux mesures de sécurité contre l'incendie pour protéger les locaux actuels des archives; l'autre partie doit couvrir les frais d'études à faire en vue d'une nouvelle installation du Musée, de la Bibliothèque et des Archives.

Le reste de la section et les chiffres des autres sections sont adoptés.

Le projet du budget pour 1904 est approuvé dans son ensemble.

Séance du lundi 16 décembre.

On donne lecture du message accompagnant les comptes de la Caisse cantonale d'assurance contre l'incendie pour 1902.

M. Louis Weck, directeur de la Police, constate qu'en 1902 la moyenne des indemnités pour l'incendie a été de 1 fr. 37 % de la valeur assurée; la moyenne des dix années 1890-1900 a été de 1 fr. 59 %. Une des rubriques importantes des comptes est celle des subsides pour installations d'hydrants.

Budget de l'Université pour 1904. — Recettes, 293,295 fr.; dépenses, 297,550 fr. Déficit, 4255 fr. Adopté.

L'Université rouvre ses séances avec 409 élèves immatriculés et 114 auditeurs.

Budget du Collège Saint Michel pour 1904. — Recettes: 104 660 fr.; dépenses: 112 620 fr. Déficit: 7960 fr.

Impôt pour 1904 — Le projet de décret fixant l'impôt pour 1904 sur les immeubles à 2 fr. 30 %, l'impôt sur les capitaux à 2 fr. 50 %, l'impôt sur les revenus à 3 fr. 25 %, est approuvé.

GRUYÈRE

Une agréable soirée. — Dimanche soir, Madame Golay Chovel a ravi son auditoire pendant plus d'une heure. C'était une occasion rare d'apprécier le charme de la langue française parlée avec la pureté et la finesse que sait lui donner l'artiste. Beaucoup de naturel et de simplicité, une observation harmonieuse des nuances, un timbre de voix musical, la sincérité de l'expression, telles sont les qualités qui ont enchanté les auditeurs, à tel point que notre public, plutôt froid, a senti au bout de quelques instants la sympathie le gagner, et ne s'est pas fait faute d'applaudir. Tant pis pour ceux qui n'y sont point allés.

Vaurien. — Dernièrement une bonne femme de Broc était appelée au milieu de la nuit par un passant. Au moment où elle s'approchait de la fenêtre de sa chambre pour répondre à cet individu, elle reçut à travers la vitre un violent coup d'instrument contondant qui l'atteignit au visage et lui creva un œil.

La navrée est actuellement en traitement à la clinique ophtalmique de Lausanne et le vaurien attend sous les verrous un jugement qui sera, espérons-le, très sévère.

Le temps qu'il fait. — Après plusieurs jours brumeux, pluvieux, la neige s'est définitivement installée parmi nous. Il neige encore, il neige toujours! C'en est donc fait de l'été de

la Saint-Martin qui chaque année faisait de cette saison, la plus gaie de l'année. Espérons, quand même, que cette première neige disparaîtra bientôt, car vraiment elle vient bien trop tôt!

FAITS DIVERS

L'alimentation et le caractère. — Un médecin anglais, vraisemblablement doué de beaucoup d'imagination, a recherché quels étaient les effets de diverses sortes d'aliments sur le caractère, et voici quelques-uns des résultats auxquels il dit être arrivé.

Le bœuf rend énergique et courageux; le porc excite au pessimisme et fait voir tout en noir, le mouton rend mélancolique; le veau donne de la faiblesse de caractère, à tel point que les amateurs de veau rôti seraient généralement des maris faibles « se laissant battre par leurs femmes! »

Apprenons encore que le lait et les œufs rendent les femmes gracieuses et spirituelles, que les pommes rendent intelligent et que la montarde donne de la mémoire.

Nous apprenons

que les vins (rouges et blancs), si justement estimés, du domaine **Mas d'Arnaud** (France) sont en vente au détail, à partir de ce jour.

Demander tarifs à **BAYLE, à Vergèze** (Gard), France. (H10986X)968

Vous nous adressez, il y a environ un an et demi, un échantillon d'emplâtre **ROCCO**. — Je m'en suis servi ces jours derniers pour combattre de violentes douleurs dans le dos, provenant d'un refroidissement. Il est vrai que je ne m'attendais pas à ce que ce remède, délaissé depuis si longtemps, produisit un effet admirable, et cependant je fus complètement guéri au bout de 2 jours. — Je considère comme un devoir de vous en exprimer toute ma gratitude. St-Gall, le 22 août 1902. **K. BRÄNDLI.**

AVIS

Nous prions l'honorable public de remettre directement au bureau de « LA GRUYÈRE », rue du Tir 131, les annonces cantonales destinées à notre journal. Par contre, les annonces de provenance étrangère au canton nous parviennent par l'entremise de l'agence de publicité Haasenstein & Vogler.

CERCLE
des Arts et Métiers
DE BULLE
—
Dimanche 22 Novembre
à 8 h. du soir :
Soirée familière
réservée aux membres du Cercle
et à leur famille.
1035] LA COMMISSION

TAILLEUSE
Madame **Victorine Buchs** tailleuse,
avise son honorable clientèle qu'elle a trans-
féré son domicile dans la maison de Mme
Remy, confiserie-boulangerie, à Bulle.
A la même adresse, on louerait
une chambre meublée. [1038
Dimanche 22 novembre :
CASSÉE
à l'auberge d'Enney
avec le concours
de la fanfare « L'Avenir ».
Invitation cordiale.
1036] François COURLET
anbergiste.

LAIT
Français recherche **500 000 li-
tres de lait** pour fabrication de from-
ages français. — Demande de laite-
rie également.
S'adresser de suite au bureau du
journal. [1037]

Société électrique de Bulle.
Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, sur le
dimanche 13 décembre 1903, à 4 heures du soir, à l'**Hôtel de Ville de
Bulle,** avec l'ordre du jour suivant :
1° Rapport du Conseil d'administration et des commissaires-vérificateurs ;
2° Approbation des comptes et fixation du dividende ;
3° Nomination d'un membre du Conseil d'administration et des commissaires ;
4° Proposition du Conseil communal de Bulle ;
5° Communication de l'Arrêté du Conseil d'Etat, approuvant les plans du barrage ;
6° Propositions individuelles.
MM. les actionnaires sont priés de déposer au bureau de la Société, **d'ici au
5 décembre au plus tard,** les anciennes actions pour être estampillées.
Les nouvelles actions seront remises aux souscripteurs sitôt après l'assemblée.
Pour ces dernières, les cartes d'actionnaires seront délivrées dans le local de l'assemblée.
Le Directeur : **A. HOSTACHE**
Le Président : **J. DUPRÉ**
1042]

Mises de bois.
**Vendredi 27
novembre,** la
commune de Corbiè-
res exposera en mises
publiques, dans ses
basses forêts, 40
plantas de beau bois
à billons.
Rendez-vous des
miseurs, à 10 heures
du matin, au Chalet des Gros-Maror.
(H4483F)
1040] Par ordre :
Le Secrétaire communal.

Tailleuse pour dames
La soussignée a l'honneur d'informer
l'honorable public de La Tour et des envi-
rons qu'elle vient de s'établir et que par
des prix modérés et un travail soigné elle
espère mériter la confiance qu'elle sollicite.
Caroline DUPASQUIER
1048](H583B) La Tour-de-Trême.
On demande
une jeune fille intelligente et aimant
les enfants. Entrée immédiate.
S'adresser au bureau du journal. [1030

MISES LIBRES
Pour cause de départ, on vendra, par voie
de mises publiques, 3 petits ruchers avec
abeilles, commode, tables de nuit, lit complet,
pendule antique, horloge de Bourgogne,
bicyclette, banc de menuisier, avec outils et
bois de construction, outils d'agriculture et
d'autres objets trop longs à détailler.
La mise aura lieu au B'y, devant le do-
micle du soussigné, le **lundi 23 no-
vembre.** [1043
Albert MEYER.

A louer :
un logement de 2 chambres, cuisine et
gal-tas. — S'adresser au bureau du journal
qui indiquera. [1044

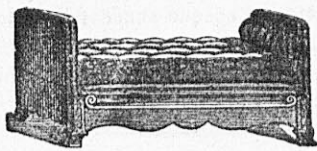
Auberge du Tonnelier.
(Cercle des Arts et Métiers.)
Le soussigné, dit **Jean du camionnage**
avise le public qu'il a repris les écuries
de cet établissement.
Il s'efforcera, par son empressement et sa
connaissance des soins à donner aux chevaux,
de mériter la confiance de chacun.
[1036] **Jean Lauber.**

Cercle des Arts et Métiers.
La Bibliothèque
est ouverte aux membres tous les dimanches
de 10 1/2 h. à midi [1033
Cercle des Arts et Métiers.
Les coupons de dividende pour
l'exercice 1902-1903 sont payables, au local
du Cercle, auprès du caissier, M. Ernest
PASQUIER [1034
Les actionnaires qui n'ont pas encore leur
titre définitif sont priés de le retirer auprès
du caissier en échange du reçu provisoire.

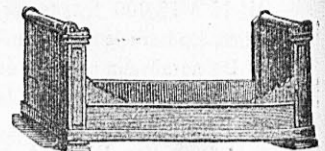
Perdu :
samedi soir 7 novembre, sur la route de
Bulle à Broc, une **alliance** aux initiales
A. U. 22 5 92.
La rapporter au bureau du journal contre
bonne récompense. [1039

Dimanche 22 novembre 1903
Cassée
à l'hôtel de
la Croix-Blanche
ÉPAGNY
Invitation cordiale.
1041] **Vve GEINOZ**

Châtaignes vertes.
100 kg franco gare Lugano Fr. 14.—
15 » » par poste » 3.50
15 » raisins franco par poste » 5.—
5 » » » » » 2.—
le tout contre remboursement.
Fils de Stefano Notari, Lugano.
A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :
Carnets de laiterie, etc.
PAPIER A LETTRES



Grands magasins d'étoffes et de meubles
 Bulle, Grand'rue 26 **LÉVY Frères** Bulle, Grand'rue 26
 à côté du St-Michel à côté du St-Michel



Installations modernes et complètes.

Avant de faire vos achats de meubles, visitez nos magasins, où vous trouverez un choix considérable. L'installation toute nouvelle de machin. perfectionnées nous permet de livrer ces meubles, très solides et faits avec des bois séchés à l'avance, à des prix défiant toute concurrence. Plumes, Duvets, Crins divers, Bessorts, Literie. Pour trousseaux complets, nous faisons les prix du commerce en gros. Echanges de meubles contre bois de menuiserie. [



Dépuratif Golliez

OU
 Sirop de brou de noix ferrugineux

PRÉPARÉ PAR

Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, à MORAT

29 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants: Scrofules, rachitisme chez les enfants, débilité, humeur et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faible, anémique.

Pour éviter les contrefaçons, demandez expressément le DÉPURATIF GOLLIEZ, à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50. Celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

En vente dans les pharmacies. [131

Avis aux entrepreneurs.

Pour cause de cessation d'entreprise, le soussigné vendra dès ce jour, de gré à gré, tout son matériel d'entrepreneur, soit 2 bons chevaux de 6 ans, harnais, 3 chars, luges toutes neuves, 1 traîneau neuf, chaînes, 1 grande bâche, couvertures de chevaux en laine et diverses couvertures-bâches pour chevaux, grandes vis avec châssis pour soulever les bâtiments, lattes et plateaux presque neufs pour échafaudages, 1 grande corde de 40 mètres de longueur et cordages divers, une machine portative pour fabriquer les divers plots de ciment, brouettes, bouchards et tamis de maçon, 1 joli hangar à transporter, etc., etc.

Liquidation au prix de facture des matériaux de construction tels que tuiles, drains, briques à 6 et 3 trous et de cheminée, plots de ciment, etc., etc.

Le tout serait vendu en bloc avec fort rabais ou au détail.

Aucune vente ne se fera sans le paiement au comptant.

Marsens, le 12 novembre 1903.

1087]

O. TINGUELY

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES
 FAUX-BOIS — MARBRE

E. BIGOTTA-GENILLOUD

BULLE — Café des Chemins de fer — BULLE

(1130B) TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS [269

Immeuble à vendre

pour cause d'insuffisance de place. Habitation et atelier très bien situés en ville. Force motrice hydraulique.

S'adresser à Joseph GREMAUD, mécanicien, Bulle.



Machines à coudre.

Vente, Réparations, Fournitures, Huile, Aiguilles, etc.

Jos. GREMAUD, mécanicien, BULLE. [984



Confiserie Vandoise LAUSANNE

USINE DES GRANDS-CRÊTS, VALLORBES

Téléphone.

Société anonyme par actions.

Téléphone.

Chaux silosées éminemment hydrauliques.

Les Usines ne fabriquent pas de ciment. Reconnues des meilleures et des plus avantageuses pour bétonnages, maçonneries, crépissages, etc.

Analyses et essais du bureau fédéral de Zurich à disposition.

Installation moderne la plus perfectionnée.

10,000 tonnes, contenance des Silos. — Production journalière: 100 tonnes.

Puissance électrique: 200 chevaux. — Raccordement industriel avec les C.-F.-F.

Adresse télégraphique: GRANDS-CRÊTS, VALLORBES.

Fournisseur de l'entreprise du Tunnel du Simplon.

Dépositaires: MM Gippa, à Bulle; J. Fischer et Edouard fils, à Frimbourg; Del Caldo, à la Tour-de-Trême. [241466



CARRIÈRE de Villars d'Avry.

Bonne molasse pour fours et fourneaux, taille de bâtiments. Travail prompt et soigné.

Se recommande:

Julien Décotterd Villars-d'Avry.

871]

MONT-D'OR J. Seydoux, fils BULLE [942

A louer:

A partir du 1^{er} avril 1904, le restaurant de Saussure, rière Gruyères, et le domaine attenant de la Planchette, d'une contenance de 18 poses.

On exige bonnes garanties pour la parfaite tenue du domaine et de l'établissement.

Présenter les offres et prendre les renseignements auprès du notaire PASQUIER, à Bulle. [1008

A vendre:

8000 pieds foin et regain première qualité. [1010

S'adresser au fermier de M. Musy, à Bulle

La Société des Usines hydro-électriques de Montbovon demande, pour de suite

50 ouvriers

pour le barrage de la Tine.

S'adresser à M. Baptiste Bergamoschi, à la Tine. [1012

A vendre:

une maison neuve au centre d'un grand village, avec un grand jardin attenant. Joli local pouvant servir de magasin ou atelier. S'adresser au bureau du journal. [1013

FROMAGE

Prix par 5 kg.

Gras le kilo 1.50
 Mi-gras salé > 1.20
 Maigre > 0.75

A l'Agence agricole

Auguste BARRAS BULLE [1014

Sage-femme.

Mlle Bernadette Bifare, à Pont-en-Ogoz, avise l'honorable public qu'elle professe dès ce jour son état de sage-femme. [1027

Cassée

le dimanche 23 novembre à l'hôtel des Trois-Rois à Avry-dt-Pont

avec le concours d'une

bonne musique. Invitation cordiale. Vve ARNAUD-NISSILLE

Tailleuse pour dames

Madame Gallina avise l'honorable public de Bulle et de ses environs qu'elle a repris son état de tailleur, maison Berner, à La Tour. [1019

Médecin-Chirurgien.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Montbovon et des environs qu'il s'est établi comme médecin-chirurgien-accoucheur dans ladite localité et qu'il demeure dans la maison de M. Jean Gillet, Poste. [1020

J. BURLI médecin.

Vins fins

Malaga à Fr. 1.70, 2.20 et 3.70 le litre.
 Jérez > 170 et 3.50
 Madère > 2.20 et 3.70 la bouteille.
 Oporto > 3.50 la bouteille.
 etc., etc.

Liqueurs fines

Cognac à Fr. 1.50, 2.-, 2.70 et 4.- le lit.
 Rhum > 1.50, 2.- et 3.50 le litre.
 Kirsch > 2.50 et 3 — la bouteille.
 etc., etc.

Francisco RIBES, Bulle.

Boulangerie à louer.

Lundi 23 novembre courant, de 1 h. à 3 h. de l'après-midi, à l'auberge du Cheval-Blanc, à Vuadens, on mettra en location, pour le terme de 3 ans, à partir du 1^{er} mai 1904, la boulangerie, le magasin d'épicerie et le logement, plus une écurie, un bûcher et un jardin, appartenant à M. Aug. CAILLE, au dit lieu. [1026

On demande

1 ou 2 vaches en hivernage. S'adresser à M. Théophile ULDY, au Châtelard. [1024

JEUNES FILLES

On engage continuellement des jeunes filles à la Fabrique de chocolat de Broc. [760

Bon salaire dès le commencement.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS